

## Commissions

### Les 7 Commissions

**Le Président sous sa responsabilité a donné délégation aux vice-présidents dans différents domaines.**

**En découlent 7 commissions thématiques permanentes qui ont été créés par le Conseil communautaire en mai 2014.**

**Elles rassemblent au maximum 3 élus par commune.**

•

#### **Environnement**

Vice-Président en charge : Raymond DURAND

- Gestion des cours d'eau du territoire
- Gestion des interventions des brigades vertes
- Lutte contre l'érosion des terres agricoles : mesures agro-environnementales et bassins de rétention
- Actions liées au développement durable ( Démarches environnementales, préservation des espèces protégées)

•

#### **Aménagement du territoire et Finances**

Vice-Président en charge : José RODRIGUEZ

- Travail en partenariat avec le SEPAL dans le cadre du schéma de Cohérence Territorial (SCOT de l'agglomération Lyonnaise)

- Suivi et avis sur les révisions et modifications des Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes membres et limitrophes.

- Révision et suivi du Programme Local de l'Habitat

- Suivi du PSADER/PENAP ( contrat de développement Région/Métropole/CCEL dans le domaine agricole)

- Finances

•

### **Transports et Patrimoine**

Vice- président en charge : Pierre BALLELIO

- Covoiturage

- Engagement d'une réflexion sur l'offre de transports en lien avec le CG69

- Création, aménagement et entretien du parking de la gare du Pays de l'Ozon à Sérézin-du-Rhône

•

### **Développement économique/Emploi**

Vice-Président en charge : Jean-philippe CHONE

- Aménagement, entretien et gestion des parcs d'activités
- Animation économique (visites d'entreprises, développement économique (Rhône Pluriel Initiative)
- Action d'aide en matière d'insertion (Mission Locale, Fonds d'aide aux jeunes, brigades vertes, jardins de lucie...)

•

**Communication, détente, Loisirs**

Vice-Président en charge Jacques BLEUZE

- Valorisation des actions de la CCPO réalisées dans le cadre de ses compétences par le biais de différents supports de communication ou manifestations (magazine communautaire, site internet, manifestation communale : Ozon l'eau...)
- Ecole de Musique
- Chemins de randonnée

•

**Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées**

Vice-Président en charge Jacques BLEUZE

Commission obligatoire dans le cadre de la loi du 11 février 2005.

Ses missions :

- Dresser l'état de l'accessibilité du bâti, de la voirie, de l'espace public et des transports

- Etablir un rapport annuel présenté par le Conseil Communautaire
- Réalisation des actions de sensibilisation

- 

### **Commission Voirie**

Vice-Président en charge Jacky ROZIER

- Réalisation des permissions de voirie
- Suivi des projets d'aménagements et de requalification
- Suivi des opérations d'entretien

- 

### **Commission d'appel d'offres**

La commission d'appel d'offres a les rôles suivants :

- Elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres,
- Elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché,
- Elle qui choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché,
- Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux.